

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LE NOUVEAU GUIDE PRATIQUE D'OBJECTIF FIBRE CONSACRÉ AU RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE DANS LE BATÎMENT EXISTANT EST EN LIGNE !

**Alors que l'ensemble du territoire devra être raccordable au réseau fibre optique d'ici 2025, et les abonnés raccordés à la fibre d'ici 2030, date de fermeture du réseau cuivre, nos concitoyens attendent une qualité de raccordement final leur apportant tous les bénéfices du Très Haut Débit.**

**Objectif Fibre qui regroupe les entreprises du secteur des télécommunications se mobilise avec l'ensemble de ses partenaires pour recenser les bonnes pratiques d'installation de la fibre optique FttH dans les locaux existants.**

**Ces règles ont été rassemblées dans un guide pratique, présenté aujourd'hui, le 9 avril 2024, lors d'un webinaire destiné à l'ensemble des professionnels de la filière.**

#### [Un guide Objectif Fibre au service d'une meilleure information des constructeurs et installateurs](#)

Tandis que 22,7 M de raccordements restent à réaliser, la version 2024 du « Guide Pratique pour le raccordement client au réseau en fibre optique FttH dans le parc immobilier existant » doit répondre à la forte attente des professionnels, plus particulièrement des donneurs d'ordre, bailleurs et installateurs, d'accéder à une information fiable, complète, et claire pour réussir le raccordement et le câblage du parc immobilier existant.

Ce guide, qui révisé la version 2020, est le référentiel technique pour l'ensemble du secteur. Il recense les connaissances méthodologiques du déploiement du FttH dans les locaux existants pour satisfaire les attentes de clients en termes de qualité et de délai.

Didactique et riche de nombreux schémas explicatifs, le guide adresse une grande variété de locaux existants à travers plusieurs cas concrets représentatifs de la réalité opérationnelle : immeubles collectifs, maisons individuelles, lotissements...

*« Ce nouveau guide 2024 a pour ambition de réviser le guide édité en 2020 en intégrant les enseignements tirés de la période 2020 – 2023 qui a vu une forte progression des raccordements liés en particulier à l'exposition du télétravail consécutive à la pandémie de Covid-19. Rédigé de façon collaborative par l'ensemble des acteurs de la filière, ce guide des bonnes pratiques professionnelles 2024 met à la disposition de tous les acteurs un référentiel partagé des règles de l'art à respecter pour un déploiement et un raccordement pérennes et de qualité de la fibre dans les locaux existants »* indique Marc LEBLANC, Président d'Objectif Fibre.

#### [Un webinaire réunissant professionnels et experts issus de l'ensemble de la filière](#)

Opérateurs, syndicats de copropriétés, associations de consommateurs, installateurs/intégrateurs, cabinets de conseil, bailleurs, fabricants d'équipements, organismes de formation, collectivités, pouvoirs publics... se sont connectés aujourd'hui pour la présentation du guide démontrant une nouvelle fois les fortes attentes des acteurs de la filière pour ce guide.

Objectif Fibre se félicite du succès de ce webinaire qui a rassemblé plus de 200 participants en ligne ce mardi 9 avril.

Il est possible d'accéder au replay de cet événement via le lien suivant : <https://youtu.be/Ofk0sNDlvWw>

### Déploiement du FttH : un chantier massif qui se poursuit

Au 31 décembre 2023, la France compte 38 M de locaux éligibles aux offres FttH, soit plus de 3,5 M locaux supplémentaires en un an. Le nombre d'abonnés à la fibre s'établit lui à 21,4 M soit près de 3,3 M d'abonnés supplémentaires en 1 an. Le raccordement final de 22,7 M de locaux reste à réaliser.

La poursuite de ce chantier est impérative pour atteindre l'objectif fixé par le gouvernement de rendre raccordable 100% des locaux d'ici 2025 et anticiper l'arrêt du réseau cuivre programmé d'ici 2030.

### ACCEDER ET TELECHARGER LE GUIDE 2024



\*\*\*

Objectif Fibre est une plateforme de travail qui vise à identifier et lever les freins opérationnels au déploiement massif de la fibre optique. Elle est composée de :

- la Fédération Française des Intégrateurs Electriciens (FFIE),
- la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms),
- la Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication (FIEEC), avec le soutien d'IGNES et du SYCABEL
- la Fédération des entreprises partenaires des territoires connectés (INFRANUM),
- et le Syndicat des Entreprises de la transition énergétique et numérique (SERCE).

### Contacts presse :

- Objectif Fibre : [contact@objectif-fibre.fr](mailto:contact@objectif-fibre.fr)
- FFIE : Clotilde LEPAPE - 01 44 05 84 27 - [c.lepape@ffie.fr](mailto:c.lepape@ffie.fr)
- FFTélécoms : Amina MAALOUM - 06 70 28 79 85 - [amaaloum@fftelecoms.org](mailto:amaaloum@fftelecoms.org)
- FIEEC : Joëlle MONETTE – 01 45 05 70 57 - [jmonette@fieec.fr](mailto:jmonette@fieec.fr)
- IGNES : Brice BRANDENBURG - 06 25 02 70 21- [bbrandenburg@ignes.fr](mailto:bbrandenburg@ignes.fr)
- InfraNum : Sylvie LE ROUX - 06 28 69 05 24 - [sylvie.leroux@pressentiel.fr](mailto:sylvie.leroux@pressentiel.fr)
- SERCE : Marielle MOURGUES – 01 47 20 69 45 - [m.mourgues@serce.fr](mailto:m.mourgues@serce.fr)
- SYCABEL : Catherine BARRET-BONNIN – 06 10 85 87 32- [mcbaret.bonnin@gmail.com](mailto:mcbaret.bonnin@gmail.com)